**COMMISSION POLITIQUE ET RÉGULATION**
**UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - Doc n°04**
**Groupe de travail renforcement de la régulation**
**22 juin 2022 (en distanciel)**

# PROFIL DE LA RÉGULATION POSTALE EN AFRIQUE

| | |
|---|---|
| **1. Objet**<br>Profil de la régulation postale en Afrique | Rapport de la Commission politique & régulation (CPR), février 2022 |
| **2. Décision attendue**<br>Prendre note du profil de la régulation postale en Afrique et des différentes actions relevant du domaine de la régulation | |

## 1.0 INTRODUCTION

Le concept de la régulation est un phénomène quasiment nouveau pour le secteur postal à travers le monde. De ce fait, il est important pour le Groupe de travail sur le renforcement de la régulation d'œuvrer résolument en vue du renforcement des capacités de régulation sur le continent dans le cadre de son mandat.

## 2.0 CHAMP D'APPLICATION

Les Autorités de régulation exercent une fonction essentielle de pilotage en supervisant le développement et la pérennité du secteur postal. A ce titre, elles assument les responsabilités ci-après :

i. Dynamisation du secteur postal
ii. Promotion de l'utilisation des technologies modernes
iii. Maintien d'une concurrence loyale dans le secteur
iv. Directives tarifaires et régulation des prix
v. Financement du service universel
vi. Recherche et développement
vii. Consultance aux plans régional et international

Différentes actions sont nécessaires pour accomplir cette mission, notamment :

- Promouvoir les investissements privés dans le secteur
- Promouvoir la diversification de l'offre de services et de produits
- Assurer le suivi et promouvoir le développement intégral du marché postal
- Promouvoir l'équité en matière d'interconnexion
- Maintien de l'intégrité postale en encourageant la protection du courrier acheminé notamment par les compagnies aériennes
- Contrôle et application de la loi pour éliminer les opérations illégales.
- Comportements anticoncurrentiels et collusoires, notamment la fixation de prix prédateurs, de prix inférieurs à la réalité et de prix fixes par des opérateurs
- Participation à la recherche de solutions au niveau international, par exemple sur les frais terminaux, la définition du service universel.

Les Unions restreintes de la région Afrique feront des exposés sur différents volets de la régulation afin d'enrichir les échanges.

## 3.0 DÉCISION

Il est demandé au Groupe de travail de prendre note de la portée des actions menées en matière de régulation telle que présentée par le Secrétariat général et les Unions restreintes.